

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 42

Vente de terrain sur le parc d'activité de Ti Lipig à la société Imbretex

La société IMBRETEx est implantée ZA de la base à Guengat. Elle est aujourd'hui à l'étroit dans ses différents sites de stockage et sollicite l'acquisition d'environ 79 740 m² de terrain sur le site de Ti Lipig à Pluguffan pour y implanter une base logistique de 24 000 m². Le prix proposé est de 1 million d'€ HT. Ce projet va permettre la création d'environ 50 emplois.

Créée en 1983, la société IMBRETEx, dont le siège est situé ZA de la base à Guengat est spécialisée dans le marché du vêtement promotionnel et professionnel. Fort de plus de 30 ans d'expérience, c'est aujourd'hui l'un des leaders sur le marché européen dans la distribution de produits textiles pour les professionnels de la vente de produits promotionnels (sérigraphes, brodeurs, agences de communications/pub par l'objet) avec plus de 20000 références et 31 marques différentes. Cela représente plus de 9 millions de pièces en permanence en stock et plus de 40 millions sous 8 jours, qui peuvent être livrés sous 24h à 48h partout en France, et sous 48h à 72h en Europe.

La société est partenaire des plus grandes marques telles que Fruit Of The Loom, B&C, Gildan, Russell, mais cultive aussi sa différence en distribuant certaines marques en exclusivité comme Pen Duick, Starworld, Herock...

La société possède ou loue près de 20 000 m² sur différents sites principalement la base de Guengat mais aussi à Plogonnec et Plouhinec. Ces sites sont aujourd'hui trop petits, morcelés et souvent ne sont plus conformes aux normes en vigueur en matière de logistique. La volonté de la société est de croître pour rivaliser avec ses concurrents européens et atteindre les 30 000 références. Le bâtiment représentera 24 000 m² et sera extensible à 30000 m². Une partie pourrait être louée à d'autres entreprises ainsi que le site de Guengat qui sera conservé. L'investissement devrait représenter de l'ordre de 17 millions d'€ et la création à terme de 50 emplois supplémentaires par rapport aux 50 salariés actuellement employés par la société.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 03/10/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2017 (accusé de réception du 02/10/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Ce terrain de 79 740 m², cadastré AN numéros 7, 9p, 69, 73, 75p et C n°42p, 172p, 175p, 179p, 180p, 181p, 182, 1473p et 2383 lui est proposé au prix d'un million d'euros HT soit environ 12, 55 € HT/m², conformément à l'avis des domaines.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'accepter le principe de la cession d'un terrain d'environ 79 740 m², cadastré AN numéros 7, 9p, 69, 73, 75p et C n°42p, 172p, 175p, 179p, 180p, 181p, 182, 1473p, 2383 au prix global d'1 million d'€ HT ;
- 2 - d'autoriser la société IMBRETEx ou toute autre société qui s'y substituerait à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de son projet sur le terrain cadastré AN numéros 7, 9p, 69, 73, 75p et C n°42p, 172p, 175p, 179p, 180p, 181p, 182, 1473p et 2383 ;
- 3 - d'autoriser monsieur le président à signer tous les actes à intervenir.